



Le Printemps des quartiers

Sommaire

Marseille Provence Métropole et l'addap 13 organisent le printemps des quartiers 2010

Les acteurs du printemps des quartiers « 3 questions à »

- Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole
- Eric Riederer, de l'addap 13
- Sarah, 21 ans, participante aux chantiers du Printemps des quartiers

L'organisation du Printemps des quartiers

- Les moyens mis à disposition par MPM
- Le calendrier
- Après le Printemps

Annexes

- Marseille Provence Métropole et la politique de la ville
- Marseille Provence Métropole et l'Europe
- Marseille Provence Métropole et la collecte des déchets ménagers
- Marseille Provence Métropole et la propreté
- Les éco-ambassadeurs de Marseille Provence Métropole
- L'ADDAP 13
- Fiches pratiques sur les 15 sites participants (en fichier séparé) et tableau planning des chantiers

Service Presse

Tél 04 88 77 62 54 / 51
mobile Patricia Litou 06 32 87 51 18
Fax 04 88 77 62 05
contact.presse@marseille-provence.fr



MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE ET L'ADDAP 13 ORGANISENT LE PRINTEMPS DES QUARTIERS 2010

Marseille Provence Métropole et l'ADDAP 13, avec le soutien de l'Europe, s'associent pour organiser une opération de nettoyage des cités d'habitat social de la Communauté urbaine du 17 mai au 2 juillet 2010. Sur une quinzaine de sites à Marseille et à Marignane, des équipes de 4 à 6 jeunes, salariés par l'ADDAP dans le cadre de chantiers éducatifs, vont nettoyer les espaces salis et délaissés.

Les acteurs du printemps des quartiers

Une soixantaine de jeunes vont participer au printemps des quartiers. Organisés en équipe de 4 à 6, ils seront encadrés par des éducateurs de l'ADDAP 13 sur chaque site.

La Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, initiatrice de l'opération, met à leur disposition tout le matériel professionnel nécessaire à la collecte et au nettoyage ainsi que des T-shirts au logo de MPM. Forte de son expérience en chantier d'insertion et à sa connaissance du terrain, l'ADDAP 13, se charge de recruter, de salarier et d'encadrer les jeunes participants/es. Quant à l'Europe, via le fonds FEDER¹, elle finance 50% du montant du Printemps des quartiers.

« 3 questions à »

Eugène Caselli, Président de Marseille Provence Métropole

Pourquoi une telle opération Printemps des quartiers ?

C'est une manière de sensibiliser les habitants des quartiers de la « politique de la ville »² à la propreté de leur environnement immédiat et au tri sélectif des déchets. C'est également un moyen de créer du lien entre des acteurs qui, bien que travaillant sur les mêmes secteurs géographiques, ne se connaissent pas toujours suffisamment. Je pense notamment aux équipes de la politique de la ville et à celles de la Direction de la propreté urbaine de MPM.

¹ Le FEDER ou Fonds européen de développement économique et régional est un fond structurel européen. Le FEDER constitue avec le Fonds de cohésion le principal outil de l'UE dans ce domaine.

² « politique de la ville » : Pour conduire la politique en faveur des quartiers défavorisés, les pouvoirs publics ont mis en place une organisation dédiée à partir des années 1980. Celle-ci repose sur des institutions nationales, les services déconcentrés de l'Etat ainsi qu'un tissu d'acteurs locaux et de professionnels. <http://www.ville.gouv.fr/?-Generalites->

N'est ce pas à la collectivité de se charger de la propreté urbaine ?

La collectivité ne peut pas tout et je le dis clairement, la propreté est l'affaire de tous. Par ailleurs, les espaces concernés par le Printemps des quartiers ne relèvent pas de la compétence de la Communauté urbaine. Il s'agit d'espaces communs, souvent propriété d'un bailleur social ou des espaces résiduels appartenant à de grands propriétaires comme la SNCF, l'Etat et parfois la commune.

Comment jugerez-vous si cette opération est une réussite ?

Par la mobilisation des partenaires et de l'ensemble des acteurs, ce Printemps des quartiers est déjà une réussite. Je souhaiterais que cette manifestation ait un effet catalyseur et contribue à améliorer la propreté sur notre territoire, de concert avec les récentes mesures que nous prises comme la police de la propreté, l'école de la propreté, les cantonnières en centre ville... Je serais assez satisfait si cette initiative, par effet d'entraînement, était reproduite dans les autres quartiers de la ville. Cela constituerait une illustration d'exemplarité démarrée dans des quartiers qui sont plus souvent pointés du doigt pour leurs difficultés que pour leur potentiel.

« 3 questions à »

Eric Riederer de l'Addap13

Qu'est ce que l'ADDAP 13?

L'Association Départementale pour le Développement des Actions de Préventions des Bouches du Rhône, est une association Loi 1901, qui va fêter ses 50 ans le 20 octobre 2010. Elle exerce la mission de prévention spécialisée, confiée par le Conseil général des Bouches du Rhône, qui est son principal financeur (près de 90% de son budget). 230 salariés y sont employés, sur une vingtaine de communes du département, dont la dernière couverte en date est Marignane.

En tout, ce sont 13 600 jeunes de 11 à 21 ans, en difficulté d'insertion sociale et/ou professionnelle, que connaissent les éducateurs de prévention spécialisée de l'addap 13 sur l'ensemble du département. 6 800 d'entre eux ont librement choisi de bénéficier en 2009 d'un accompagnement éducatif individualisé, adapté à leur situation et aux besoins sociaux repérés : scolarité, emploi/formation, relation avec leur famille, travail sur les comportements, problèmes de santé, etc.

Un des outils phares, mis en place par l'addap13 pour répondre aux besoins des jeunes, est le « chantier éducatif » destinés à des jeunes qui ont entre 16 et 21 ans, accompagnés par les éducateurs, et encadrés par eux sur le chantier. 151 chantiers ont été conduits en 2009 dans le bâtiment second œuvre, les espaces verts, etc.

Pendant les cinq à dix jours que dure le chantier, les jeunes - entre 3 et 8 en général - sont rémunérés pour leur travail dans le cadre d'un contrat de travail et cette expérience fait partie intégrante de leur parcours d'insertion. C'est une manière de leur mettre le pied à l'étrier et de les rapprocher du monde de l'emploi.

Pourquoi vous impliquez-vous dans le Printemps des quartiers avec MPM ?

Par sa dimension à la fois de pédagogie, de citoyenneté et d'insertion, cette opération rentre tout à fait dans le cadre de l'action de l'ADDAP 13. Le responsable de secteur, notamment autour de la politique de la ville, s'inscrit toujours dans une action partenariale. Nous sommes donc habitués à fonctionner avec des partenaires qui offrent leurs compétences et leur envie pour transformer des quartiers, et la vie de leurs habitants, souvent négativement stigmatisés.

Comment avez-vous préparé les chantiers d'insertion pour le Printemps des quartiers ?

Pour le recrutement des jeunes, nous avons travaillé avec nos éducateurs qui sont très proches du terrain et qui connaissent très bien leurs habitants. Les candidats, dont ils effectuent le repérage, doivent avoir entre 16 et 21 ans, et être déjà inscrit à la Mission locale. Si ce n'est pas le cas, nous les accompagnons dans leur inscription. Quant à la composition des équipes, nous avons veillé à la mixité et à la diversité des profils.

« 3 questions à »

Sarah, 21ans, participante au Printemps des quartiers

Quartier de la bricarde semaine du 17 au 21 mai

Pourquoi avoir accepté cette expérience et qu'en attendez-vous ?

J'avais déjà fait un chantier dans le même quartier l'an passé mais dont l'objet était différent : il s'agissait de rénover une salle de sports. Plusieurs facteurs m'ont motivé. D'abord, tout ce qui concerne l'environnement me touche et je voulais apporter mon coup de main. Ensuite, j'ai été sensible au type de public visé parce que ce chantier n'est pas uniquement destiné aux jeunes mais à toute la population de la Bricarde. D'autre part, comme je souhaite orienter ma vie professionnelle vers le social, l'aspect sensibilisation des familles était également moteur pour moi.

Comment s'est déroulé le chantier et que reprenez-vous de cette expérience ?

Nous avons été très bien accueillis par les habitants qui auraient même souhaité que nous restions plus longtemps. Il est même arrivé que des tout jeunes, en nous voyant travailler, nous suivent et proposent leur aide ! C'est vrai que la météo ne nous était pas favorable : il nous fallait parfois courir après les papiers. En tous cas, nous avons donné notre maximum mais il y a tellement encore à faire. J'ai été surprise par le caractère improbable des déchets que nous avons trouvés et par la quantité des encombrants. Le fait que nous soyons très différents au sein du groupe était une expérience enrichissante.

Quelle suite envisagez-vous ?

Je repasserai dans quelques semaines dans le quartier pour voir si le travail que nous avons effectué porte encore ses fruits. Nous avons aussi l'intention de revenir pour sensibiliser les habitants. Car je suis persuadée que c'est la clef pour que les espaces collectifs restent plus propres. Au cours de cette expérience, j'ai pu mesurer le cercle vicieux d'un espace laissé à l'abandon. Quand j'ai demandé à des habitants pourquoi ils jetaient leurs déchets par terre, ils m'ont répondu : « parce que c'est déjà sale ». Je suis persuadée que notre action aura un peu contribué à une prise de conscience. Par exemple, un jeune garçon nous a promis qu'il ne jetterait plus de papiers depuis qu'il s'était rendu compte à quel point le travail de nettoyage était difficile.

L'organisation du Printemps des quartiers

Les moyens mis à disposition par MPM

La Communauté urbaine apporte sur chaque site des containers (godets) d'une capacité comprise entre 6 et 20 m³ qui sont vidés en cours de chantier selon les besoins.

Marseille Provence Métropole fournit également le matériel nécessaire pour le travail effectué par les jeunes salariés : paires de gants assurant une bonne protection, balais grand format à poil dur, pinces, sacs poubelles (carton), pelles.

Le calendrier

Au total une quinzaine de sites sont concernés, dont 13 à Marseille et 2 à Marignane : Saint-Mauront, Belsunce Velten, Kleber, Noailles, Air Bel, Cayolle, Petit Séminaire, Grand Saint-Barthélémy, Kalliste, La Castellane, La Bricarde, les Aygalades, Le Plan d'Aou, Marignane. Les opérations de nettoyage débutent le lundi 17 mai et s'achèveront le vendredi 2 juillet (cf. détails dans les fiches sites ci-après et le calendrier en annexes).

Semaines	Chantiers
Du 17 05 2010 au 21 05 2010	La Bricarde (15 ^e)
Du 25 05 2010 au 29 05 2010	Kallisté (15 ^e) / Plan d'Aou (15 ^e) / Marignane I / Les Aygalades (15 ^e)
Du 31 05 2010 au 04 06 2010	La Castellane (15-16 ^e)
Du 07 06 2010 au 11 06 2010	St Mauront (3 ^e) / Noailles (1 ^{er})
Du 14 06 2010 au 19 06 2010	Marignane II / La Cayolle (8 ^e) / Petit Séminaire (14 ^e) / Grand Saint Barthelemy 3 (14 ^e) / Le Castellans (15 ^e) / Belsunce (1 ^{er}) / Noailles (1 ^{er})
Du 28 06 2010 au 02 07 2010	Kléber (3 ^e) / Air bel (11 ^e)

Après le printemps

A l'issue de chaque nettoyage de site, les habitants sont invités à rencontrer les jeunes ayant participé au chantier éducatif afin d'échanger leurs impressions respectives sur cette expérience et de mieux se former aux gestes de tri sélectif grâce aux éco-ambassadeurs de Marseille Provence Métropole. Un bilan chiffré viendra compléter le retour sur expérience.

ANNEXES

Marseille Provence Métropole et la politique de la ville

Il s'agit de lutter contre les exclusions et d'agir pour une plus grande cohésion sociale par des actions soutenues notamment autour

- **du cadre de vie avec des actions de rénovation urbaine et de prévention urbaine** ciblées sur les quartiers les plus fragiles. Cette politique fait l'objet de contrats particuliers dans les communes de La Ciotat, Marignane, Marseille et Septèmes-les-Vallons.
- **de l'accès à l'emploi pour les personnes les plus en difficultés** grâce à des plans d'insertion sur les 3 bassins d'emploi du territoire. L'engagement annuel de Marseille Provence Métropole pour l'insertion par l'emploi est de **1.3 millions d'euros**.

La rénovation urbaine

Transformer de manière durable les quartiers les plus fragiles

MPM intervient dans les projets de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) en qualité de maître d'ouvrage, avec les objectifs suivants :

- restructurer les quartiers en difficulté pour une meilleure insertion urbaine et sociale, diversifier les logements,
- favoriser l'installation d'activités et de services,
- désenclaver les quartiers et aménager l'espace public.

Les territoires éligibles sont les Zones Urbaines Sensibles (ZUS) qui concentrent une forte proportion de logements sociaux ou un parc de logements anciens dégradés et où la population a des caractéristiques socio-démographiques reflétant leurs difficultés.

Les plans de financements globaux représentent plus de 291 millions d'euros TTC dont **18 millions** sous maîtrise d'ouvrage Marseille Provence Métropole

La Prévention

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale³

Par délibération du Conseil de Communauté du 17 décembre 2006, MPM a décidé de participer à l'élaboration des CUCS de La Ciotat, Marignane, Marseille et Septèmes-les-Vallons.

Ces projets sont initiés par chaque commune avec les services de l'Etat, de la Région, de Marseille Provence Métropole, de l'Association Régionale des Organismes HLM (AROHLM) et de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) sur les territoires prioritaires pour 3 ans (2007-2009). Ils sont reconductibles pour la période 2010-2012.

La Communauté urbaine participe au sein des équipes territoriales du service public de l'emploi, au développement de filières stratégiques (TIC, BTP, services aux entreprises).

Elle a contribué à la création de la Maison de l'Emploi de Marseille et y a adhéré par délibération du Conseil de Communauté du 26 mars 2007.

Marseille Provence Métropole veille à l'articulation des différents dispositifs de suivi existant sur l'emploi, l'habitat et les zones urbaines sensibles.

³ Les CUCS ont remplacé les Contrats de Ville en 2006.

L'accès à l'emploi

Le Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE)

Marseille Provence Métropole intervient activement pour l'insertion par l'emploi des personnes en difficultés à travers 3 PLIE mis en place sur chacun des bassins de vie du territoire :

- Le PLIE de La Ciotat, auquel la Communauté urbaine a adhéré dès 2002, est devenu le PLIE MPM Est en s'élargissant aux communes du bassin Est MPM.
- Le PLIE de Marseille est devenu le PLIE MPM Centre en englobant les communes de Septèmes-les-Vallons, Plan-de-Cuques et Allauch pour couvrir le bassin Centre.
- La création d'un PLIE MPM Ouest, envisagé dès 2002 avec les maires du Bassin Ouest de la Côte Bleue, a été effective dès 2003.

Marseille Provence Métropole a répondu à l'appel à projet FEDER "Compétitivité Régionale et Emploi"

MPM a été retenue pour des actions relevant de la politique de la ville et de l'insertion par l'emploi.

Ces actions aideront les dispositifs existants. Il s'agit :

- de locaux pour l'emploi, à Marignane, La Ciotat et Marseille
- de centrales de mobilité et insertion professionnelle par bassin de vie
- de mise en œuvre des chartes d'insertion avec le BTP.



Marseille Provence Métropole et l'Europe

La Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole a obtenu fin 2008, la gestion d'une enveloppe de crédits européens FEDER sur la thématique des « quartiers sensibles ».

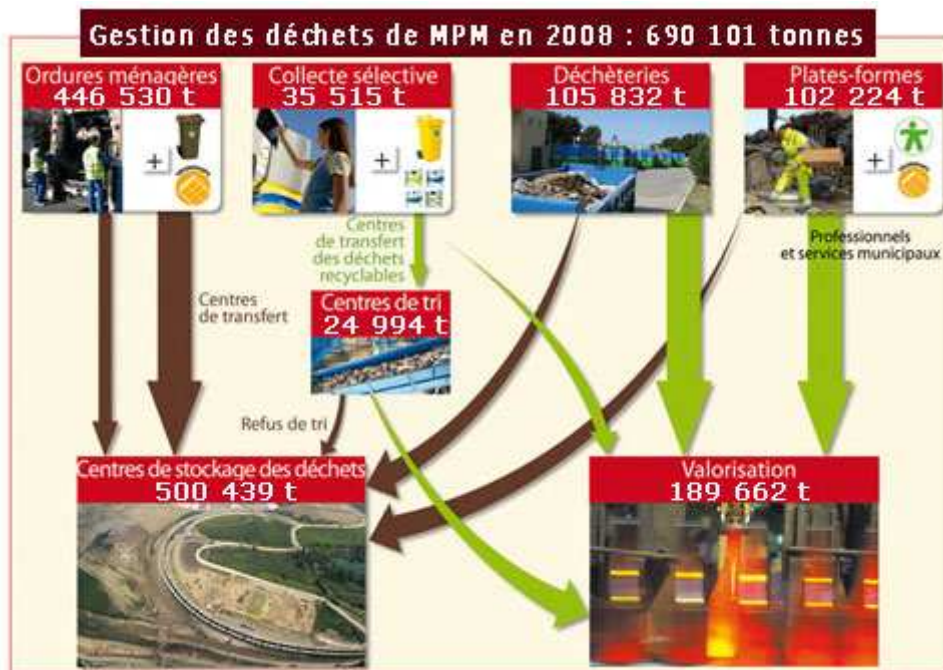
Cette décision a été prise afin de mettre en œuvre un programme global d'actions ciblées, axées sur le développement, l'insertion économique et la cohésion sociale des espaces urbains sensibles sur lesquels la Communauté urbaine a autorité. Il s'agissait aussi de mettre en place au sein de MPM une véritable compétence sur les questions européennes. La « mission Europe » a ainsi été créée, avec pour principal objectif l'animation, le pilotage et la coordination du dispositif de gestion d'enveloppe de crédits européens. Au cours des années 2009-2010, deux enveloppes supplémentaires ont été obtenues : FSE « Quartiers sensibles » et FSE « PLIE 2010 ».

Les axes d'intervention visés sont : le soutien à l'économie au service de l'emploi, l'accessibilité et la mobilité, la cohésion sociale et territoriale et enfin l'insertion par l'emploi. Quant aux territoires ciblés, ce sont les sites d'intervention des Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) de MPM sur les communes de Marseille, Septèmes-les-Vallons, Marignane et La Ciotat.

La mission Europe a également vocation à faire progresser la prise en compte des priorités transversales de l'Europe, dans des domaines tels que l'égalité des chances, la lutte contre les discriminations, la préservation de l'environnement, le développement durable... Plus largement, elle ambitionne de favoriser le rapprochement du citoyen avec l'Europe.

Marseille Provence Métropole et la collecte des déchets ménagers

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la mise en valeur du cadre de vie, Marseille Provence Métropole a en charge la collecte, le transfert et le traitement des déchets ménagers. Elle est responsable de la collecte sélective des déchets ménagers, ainsi que des centres de tri, de transfert et des déchèteries.



Marseille Provence Métropole et la propreté

Marseille Provence Métropole fait de la propreté une de ses actions phares.

Un véritable défi : 1 850 kilomètres de voies urbaines sur 18 communes à nettoyer et plus de 446 000 tonnes de déchets à collecter par an.

Dès 2008, la Communauté urbaine a mis en place les conditions pour atteindre cet objectif.

Une direction de la propreté renforcée

Avec ses 2 200 agents (dont 1 800 sur Marseille) la direction de la propreté est la plus importante direction de MPM. Elle représente plus de 60 % de l'effectif de l'institution.

De nouveaux dispositifs

La Communauté urbaine a féminisé ses équipes de cantonniers. Elle a harmonisé les horaires des équipes de terrain avec ceux des équipes de collecte des déchets.

Enfin, la création d'une « police de la propreté » vient compléter l'éventail de solutions apportées par Marseille Provence Métropole pour conserver un espace public de qualité.



Les éco-ambassadeurs de Marseille Provence Métropole

Le rôle des Eco Ambassadeurs est un élément prépondérant dans le fonctionnement et le développement de la collecte sélective. Au nombre de 27 aujourd'hui, ils se répartissent sur l'ensemble du territoire de MPM. Les Eco - Ambassadeurs ont pour mission principale d'informer les habitants sur les consignes de tri de les sensibiliser à l'utilité du tri sélectif. Ils disposent, à cet égard, de connaissances techniques précises sur le recyclage et sur le dispositif de collecte sélective mis en place par MPM. Ils sont également formés régulièrement aux techniques de communication.

Leurs activités comportent trois aspects principaux : communication en porte à porte, animations lieux publics et animations scolaires.

Communication en porte à porte

Essentiellement basée sur des missions de « suivi qualité » qui ont comme objectifs de contrôler la qualité du tri, de recenser et corriger les erreurs de tri, d'identifier un taux de présentation et de remplissage des bacs ou encore d'optimiser les équipements mis à la disposition de la population.

Les actions de communication sont axées vers une optimisation de la qualité du tri et une augmentation des quantités collectées.

Animations lieux publics

Les éco-ambassadeurs ont vocation à intervenir dans les manifestations (salon, foire, centres commerciaux, événements sportifs ...), les réunions publiques ciblées (assemblée générale de syndic de copropriétaires, associations de locataires, et les interventions dans les milieux relais (C.I.Q., personnes gestionnaires dans l'habitat collectif, ...).

Animations scolaires

Les éco-ambassadeurs ont été spécialement formés pour intervenir dans les classes de primaire (à compter du CE2) et dans les classes des collèges et lycées. Avant chaque rentrée scolaire, un courrier est adressé à chaque directeur d'établissement, lui proposant un programme d'animation et un cahier d'élève. Les animations sont ensuite planifiées. Une évaluation de la prestation des éco-ambassadeurs est réalisée auprès des enseignants.

⇒ Depuis trois ans, ce sont en moyenne **10 000 à 12 000 élèves** par an qui sont sensibilisés aux gestes du tri.

Les éco- ambassadeurs sont présents sur les grands événements organisés sur le territoire de MPM (Foire de Marseille, Marseillaise à la Pétanque, Beach Volley, Festival de la Mer, Salon Nautique de La Ciotat, Calanques Propres à Ensues ...)



L'ADDAP13

- **L'A.D.D.A.P. 13 (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13) regroupe près de 230 professionnels dont 180 éducateurs de prévention spécialisée sur 21 villes du département, soit plus de 83 points de travail éducatif (cités, art, petites communes...).**
- **L'ADDAP** remplit une mission de la Protection de l'Enfance : la prévention spécialisée.
- **L'ADDAP13** met en œuvre cette mission socio-éducative sur des quartiers ou des cités, en direction d'un public jeunes 12/21 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle conduisant à une situation de rupture vis-à-vis de la famille, de la scolarité, de la formation, de l'emploi, de la santé, de la justice...
- **L'ADDAP13** respecte dans ses interventions la liberté de choix des jeunes à adhérer aux propositions éducatives et garantit l'anonymat
- **L'A.D.D.A.P. 13** travaille chaque année avec environ **6 800 jeunes et 2 800 familles.**
- **L'ADDAP13** est principalement financée et contrôlée par Le Conseil Général 13. C'est la plus importante association de prévention spécialisée de France.
- **L'ADDAP 13** est présidé par Mr Jean Suzzoni et dirigé par Mr Yves Grogno.
- **L'ADDAP 13** est organisé en 7 services, 4 implantés sur Marseille et 3 sur le reste du département
- **L'ADDAP 13** c'est aussi un Pôle Logement qui gère 17 appartements et un Pôle Innovation qui développe des actions de Médiation sociale et éducative sur le département
- **L'ADDAP 13** développe un partenariat étroit avec l'ensemble des collectivités territoriales, les services de l'Etat, les bailleurs sociaux, la SNCF, les associations locales (centre sociaux, associations d'habitants...).
- **Le Printemps des Cités** permet à l'ADDAP13 d'élargir ce partenariat à la Communauté « Marseille Provence Métropole »